

HORTICULTURE

Niveau 3

RNCP38855

VOIE SCOLAIRE

CAPa

Métiers de l'Agriculture option : Horticulture

OBJECTIFS

- Réaliser des travaux sur les végétaux.
- Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement.
- Réaliser des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiment.
- Se construire dans son projet personnel et professionnel.

ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES

Secteurs d'activités :

L'activité de cet emploi s'exerce au sein d'entreprise de production horticole (productions légumières, floriculture, pépinières d'ornement).

Types d'emplois accessibles :

Ouvrier serriste, agricole en maraîchage, horticulture, pépinière, champignonnière.

POURSUITES D'ÉTUDES

Ce CAP agricole débouche sur la vie active mais il est possible, de poursuivre des études en bac professionnel (Bac Pro CPH ou Bac Pro TCV Univers Jardinier).

Dans le secteur de l'horticulture et des productions légumières, le titulaire du CAPa Métiers de l'agriculture, option horticulture, réalise les opérations techniques liées à la culture de plantes en pleine terre ou en pots, de plantes maraîchères, fruitières, à massif, de bulbes ou de fleurs coupées et à leur conditionnement en vue de leur commercialisation. Il peut conseiller les clients sur les plantes à acheter, leurs soins, etc. Il peut également créer des jardins sur mesure en collaboration avec des paysagistes ou des particuliers.



<https://lyceeagricoledurdatt-larequille.fr>

Suivez nos actualités !



Capacités attestées par le diplôme :

Capacités générales :

- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux.
- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle.
- Interagir avec son environnement social.

Capacités professionnelles :

- Réaliser des travaux sur les végétaux.
- Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement.
- Réaliser des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments.
- S'adapter à des enjeux professionnels locaux.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu tout au long de la formation et épreuves terminales. L'examen du CAPa comporte sept épreuves obligatoires et, le cas échéant, une à deux épreuves facultatives.

Elles permettent de vérifier l'atteinte de toutes les capacités globales du référentiel de certification.

L'examen prend en compte la formation en milieu professionnel. Il est organisé par combinaisons entre des épreuves ponctuelles terminales et des évaluations certificatives en cours de formation (ECCF) pour les scolaires.

CURSUS

- Durée : 2 ans
- 12 semaines de stages en entreprise (PFMP).



Des travaux pratiques sur l'atelier horticole chaque semaine.

Possibilité d'effectuer un mini-stage pour découvrir la formation et l'établissement.

► **NOUS CONTACTER**



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

 **Lycée agricole
Durdar - Larequille**
Agriculture - Horticulture - Paysage - Vente



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

410 route de Clermont-Ferrand
03310 DURDAT-LAREQUILLE
lpa.durdar-larequille@educagri.fr
<https://lyceeagricoledurdar-larequille.fr>
Tel. 04 70 51 00 20

